

Image not found or type unknown



Présence de mon beau frère chez le notaire

Par **redfly**, le **30/05/2016** à **17:56**

bonjour,

mon beau frère a la mauvaise habitude de se mêler des affaires de notre famille. ma question est simple. :

Sommes nous mon frère et moi tenus d'accepter sa présence chez le notaire ? peut-t-on lui demander de rester dehors même si ma soeur ne le souhaite pas ? ma soeur ayant des problèmes de santé, peut-t-il la représenter ?

Je vous remercie pour les informations que vous pourriez me communiquer concernant ce sujet